

Eglise Protestante de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision
au Consistoire

sur les comptes annuels 2022

Rapport de l'organe de révision

au Consistoire de l'Eglise Protestante de Genève

Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Eglise Protestante de Genève (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital des fonds, le tableau de variation du capital de l'organisation pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Consistoire relatives aux comptes annuels

Le Consistoire est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et à l'acte de fondation. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Consistoire est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Consistoire a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone : +41 58 792 91 00, www.pwc.ch

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Consistoire ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b, al. 3, CC en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Consistoire.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Marcello Stimato
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Yoann Joly

Genève, le 23 mai 2023

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital des fonds, tableau de variation du capital de l'organisation et annexe)

Eglise protestante de Genève
Bilan au 31.12.2022 (CHF)

Désignation	Solde au 31 / 12 /2022	Solde au 31/ 12/ 2021
<u>ACTIF</u>		
<i>Actifs circulants</i>		
Trésorerie	6 300 464	7 206 313
Avoirs en banque dédiés (travaux)	10 454 173	3 036 490
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	113 973	113 973
Comptes d'attente	14 691	1 000
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	291 951	69 795
Autres créances à court terme	558 016	657 996
Stocks et prestations de services non facturées	3 999	2 075
Actifs de régularisation (actifs transitoires)	263 109	261 257
<i>Total Actifs circulants</i>	<i>18 000 375</i>	<i>11 348 898</i>
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations financières	69 944	69 944
Immobilisations financières dédiées et aliénables	12 065 981	13 362 291
Immobilisations corporelles meubles	14 145	16 275
Immobilisations corporelles immeubles	25 088 125	20 144 768
<i>Total Actifs immobilisés</i>	<i>37 238 194</i>	<i>33 593 278</i>
<i>Actifs immobilisés inaliénables</i>		
Immobilisations financières dédiées	18 030 807	20 883 886
<i>Total Actifs immobilisés inaliénables</i>	<i>18 030 807</i>	<i>20 883 886</i>
<u>Total ACTIF</u>	<u>73 269 376</u>	<u>65 826 061</u>

Eglise protestante de Genève
Bilan au 31.12.2022 (CHF)

Désignation	Solde au 31 / 12 /2022	Solde au 31/ 12/ 2021
<u>PASSIF</u>		
<i>Engagements à court terme</i>		
Dettes à court terme résultant de l'achat de biens et de prestations de services	941 044	403 468
Dettes à court terme portant intérêt	1 481 576	1 191 576
Autres dettes à court terme	413 278	573 241
Passifs de régularisation (P.T.) et provisions à court terme	613 493	1 880 849
Total Engagements à court terme	3 449 391	4 049 134
<i>Engagements à long terme</i>		
Dettes à long terme portant intérêt	18 659 900	10 409 900
Autres dettes à long terme	300 567	403 975
Provisions à long terme et postes analogues prévus par la loi	1 997 402	1 997 402
Total Engagements à long terme	20 957 869	12 811 278
<i>Capital des fonds</i>		
Fonds de produits	38 163 293	40 359 471
Total Capital des fonds	38 163 293	40 359 471
<i>Capital de l'organisation</i>		
Capital libre généré	7 237 998	7 398 486
Capital lié (désigné) généré	1 366 996	1 368 181
Résultat de l'exercice	2 093 829	-160 488
Total Capital de l'organisation	10 698 823	8 606 179
Total PASSIF	<u>73 269 376</u>	<u>65 826 061</u>

Eglise Protestante de Genève
Compte de résultat (CHF)

Désignation	Cumul au 31/12/2022	Cumul au 31/12/2021
COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2022		
REVENUS		
Revenus des dons & fonds affectés	2 399 391	281 625
Revenus des dons & fonds libres	7 237 159	7 237 509
Revenus des ventes	156 381	182 032
Revenus des prestations	872 749	1 661 989
Revenus des locaux de mission	42 799	50 386
Déductions sur ventes	-25 868	-27 997
Variations de stocks	1 924	-92
Total REVENUS	10 684 535	9 385 453
CHARGES DIRECTES DE MISSION		
Frais de collectes de fonds	-82 492	-104 308
Achats de marchandises	-185 512	-190 846
Frais d'animations et de support à la Mission	-318 950	-263 313
Support à la Mission	-56 567	-48 895
Total CHARGES DIRECTES DE MISSION	-643 521	-607 362
Résultat Brut de Mission	10 041 014	8 778 091
CHARGES DE PERSONNEL		
Charges de personnel Ministres et Diacres	-6 229 880	-6 413 096
Charges de personnel Administration	-2 238 736	-3 498 614
Autres charges de personnel	-58 145	-204 701
Prestations de tiers/temporaires	-174 745	-101 512
Total CHARGES DE PERSONNEL	-8 701 506	-10 217 924
Résultat Brut de Mission incluant les charges de personnel	1 339 508	-1 439 833
AUTRES CHARGES DE MISSION, AMORTISSEMENTS ET CORR. DE VALEUR, RES. OP. FINANCIERES		
Charges des immeubles servant la Mission	-509 245	-422 759
Charges de véhicules et de transport	-8 175	-13 855
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	-130 107	-128 022
Charges d'administration et d'informatique	-407 943	-524 984
Charges de communication et publicité	-187 649	-113 118
Autres charges de Mission	-906 363	-928 877
Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations corporelles	-89 217	-72 166
Résultat des opérations financières courantes	-73 382	-93 061
Total AUTRES CHARGES DE MISSION, AMORTISSEMENTS ET CORR. DE VALEUR, RES. OP. FINANCIERES	-2 312 081	-2 296 842
Résultat Net avant hors Mission et extraordinaires	-972 573	-3 736 675
RESULTAT DES ACTIVITES HORS MISSION		
Résultat des placements financiers (titres)	-4 204 042	3 289 493
Résultats d'immeubles de rendement	1 580 003	1 496 974
Total Amortissements et corrections de la valeur des activités hors mission	-320 051	-294 382
Total RESULTAT DES ACTIVITES HORS MISSION	-2 944 090	4 492 086
Résultat Net avant extraordinaires	-3 916 663	755 411
Produits exceptionnels	3 911 370	2 939 151
Charges exceptionnelles	-114 764	0
Produits et charges hors période	17 707	-35 959
Total des Produits et charges exceptionnels, uniques ou hors période	3 814 314	2 903 192
Résultat de l'exercice avant variation des fonds	-102 350	3 658 602
Attribution des fonds affectés	-4 803 807	-5 334 340
Utilisation des fonds affectés	6 999 985	1 515 250
Variation des fonds affectés	2 196 178	-3 819 090
Résultat de l'exercice	2 093 829	-160 488

Eglise Protestante de Genève
Tableau de flux de trésorerie (CHF)

Tableau de flux de trésorerie

	2022	2021
Activité de l'exploitation		
Bénéfice / (Perte)	2 093 829	-160 488
Comptes d'attente	62 150	10 364
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-222 156	-48 921
Autres créances à court terme	99 980	563 285
Stocks et prestations de services non facturées	-1 924	92
Actifs de régularisation	-1 852	-15 504
Immobilisations corporelles meubles	2 130	11 952
Immobilisations corporelles immeubles	-4 943 357	-768 737
Dettes à court terme résultant de l'achat de biens et de prestations de services	537 576	158 448
Autres dettes à court terme	-235 804	171 497
Passifs de régularisation et provisions à court terme	-1 267 356	296 439
Autres dettes à long terme	-103 408	-44 565
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-3 980 192	173 862
Activité d'investissement		
Immobilisations financières dédiées et aliénables	1 296 310	-1 227 083
Immobilisations financières dédiées	-4 564 604	-681 296
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-3 268 294	-1 908 379
Activité de financement		
Dettes à court terme portant intérêt	290 000	
Dettes à long terme portant intérêt	8 250 000	-100 000
Fonds de produits	-2 196 178	3 819 090
Réserves	-1 185	-826
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	6 342 637	3 718 264
Augmentation / (diminution) de la trésorerie	-905 849	1 983 747
Situation des liquidités		
Disponibilités à l'ouverture	7 206 313	5 222 566
Disponibilités à la clôture	6 300 464	7 206 313
Variation des disponibilités	-905 849	1 983 747

Désignation	31.12.2021	Prélèvements	Apports	Variation	31.12.2022
Fonds Fuog	5 042 672		252 134	252 134	5 294 806
Variation Fds Fuog	4 548 890	1 122 083		-1 122 083	3 426 807
Fonds Hentsch	3 964 484		500 910	500 910	4 465 393
Variation Fds Hentsch	3 081 802	1 240 406		-1 240 406	1 841 396
Fonds Degen	951 641		47 582	47 582	999 223
Revenus du Fds Degen	30 780	10 000	23 629	13 629	44 408
Fonds Lullin - capital	450 000		26 351	26 351	476 351
Variation Fds Lullin	2 573	4 000	209 000	205 000	207 573
Fonds Bühler	2 500		125	125	2 625
Variation Fds prix Bühler	11 481		50	50	11 531
Fonds Colladon	19 436		972	972	20 407
Variation fds prix Colladon	-		30 389	30 389	30 389
Fonds Rossier	1 413 599		70 680	70 680	1 484 279
Fonds Fauche	59 000		2 950	2 950	61 950
Rev.en faveur Cathédrale, Fds Fauche & Rossier	23 559			-	23 559
Variation Fds Rossier et Fauche	100 831	192 649	91 818	-100 831	-
Fonds Joyet	1 000	1 000		-1 000	-
Variation Fds prix Joyet	2 668	2 668		-2 668	-
Fonds Dubois	1 054 902		52 745	52 745	1 107 647
Variation Fds Dubois	417 184		321 908	321 908	739 092
Fonds des Aumôneries	500	2 200 000	2 200 000	-	500
Fonds de diaconie	-		188 991	188 991	188 991
Fonds jeunes ministres et stagiaires	1 820 352	188 000	81 618	-106 382	1 713 970
Fonds Eynard	25 500	25 500		-25 500	-
Fonds Gillet	100 000	100 000		-100 000	-
Fonds Balsenc	189 096	189 096		-189 096	-
Fonds Fourcy	10 500	10 500		-10 500	-
Fonds Redard	21 000		1 050	1 050	22 050
Fonds Sautter	550 000		27 500	27 500	577 500
Fonds d'aide aux pasteurs	101 950	19 688	15 663	-4 025	97 925
Fonds Bellevue	88 299		4 415	4 415	92 714
Variation Fds Bellevue	4 415		1 766	1 766	6 181
Fonds de garantie - caisse de retraite	5 113 131		486 869	486 869	5 600 000
Variation Fds Garantie Caisse de retraite CPEAPG	368 669	355 515	12 381	-343 134	25 534
Fonds Schorer	2 405 653		120 283	120 283	2 525 936
Variation Fds Schorer	379 141	367 422	150 626	-216 795	162 345
Fonds de rénovation immo. de rendement	3 212 285		475 614	475 614	3 687 899
Fonds de rénovation immo. de mission	822 177		251 109	251 109	1 073 285
Fonds Vie Chère	416 400		20 820	20 820	437 220
Risque de fluctuations de cours	3 551 403	1 837 598		-1 837 598	1 713 805
Total Fonds avec affectation limitée	40 359 471	7 866 124	5 669 946	-2 196 178	38 163 293

Désignation	31.12.2020	Prélèvements	Apports	Variation	31.12.2021
Fonds Fuog	5 042 672				5 042 672
Variation Fds Fuog	3 289 588	5 000	1 264 302	1 259 302	4 548 890
Fonds Hentsch	3 964 484			0	3 964 484
Variation Fds Hentsch	2 706 118	95 000	470 684	375 684	3 081 802
Fonds Degen	951 641			0	951 641
Revenus du Fds Degen	22 151	15 000	23 629	8 629	30 780
Fonds Lullin - capital	450 000			0	450 000
Variation Fds Lullin	22 073	24 000	4 500	-19 500	2 573
Fonds Bühler	2 500			0	2 500
Variation Fds prix Bühler	11 456	0	25	25	11 481
Fonds Colladon	20 000	564		-564	19 436
Variation fds prix Colladon	1 236	1 436	200	-1 236	0
Fonds Rossier	1 413 599			0	1 413 599
Fonds Fauche	59 000			0	59 000
Rev.en faveur Cathédrale, Fds Fauche & Rossier	24 250	24 250	23 559	-692	23 559
Variation Fds Rossier et Fauche	24 882	0	75 949	75 949	100 831
Fonds Joyet	1 000			0	1 000
Variation Fds prix Joyet	2 668	0	0	0	2 668
Fonds Dubois	1 054 902			0	1 054 902
Variation Fds Dubois	406 635	0	10 549	10 549	417 184
Fonds des Aumôneries	500	1 350 000	1 350 000	0	500
Fonds jeunes ministres et stagiaires	1 820 352	0	0	0	1 820 352
Fonds Eynard	25 500	0	0	0	-25 500
Fonds Gillet	100 000	0	0	0	-100 000
Fonds Balsenc	189 096	0	0	0	-189 096
Fonds Fourcy	10 500	0	0	0	-10 500
Fonds Redard	21 000	0	0	0	-21 000
Fonds Sautter	550 000	0	0	0	550 000
Fonds d'aide aux pasteurs	96 450		5 500	5 500	101 950
Fonds Bellevue	88 299	0	0	0	88 299
Variation Fds Bellevue	3 532	0	883	883	4 415
Fonds de garantie - caisse de retraite	4 332 671	0	780 460	780 460	5 113 131
Variation Fds Garantie Caisse de retraite CPEAPG	113 679	0	254 990	254 990	368 669
Fonds Schorer	2 405 653			0	2 405 653
Variation Fds Schorer	193 638	0	185 503	185 503	379 141
Fonds de rénovation immo. de rendement	3 112 285	0	100 000	100 000	3 212 285
Fonds de rénovation immo. de mission	822 177	0		0	822 177
Fonds Vie Chère	416 400	0	0	0	416 400
Risque de fluctuations de cours	2 767 794	0	783 609	783 609	3 551 403
Total Fonds avec affectation limitée	36 540 381	1 515 250	5 334 340	3 819 090	40 359 471

Description des Fonds

Nom	But	Description
Fonds FUOG	Mission, spécifique	Sert en premier lieu à payer les pasteurs travaillant pour la paroisse suisse allemande. Peut ensuite être utilisé pour payer les pasteurs de l'EPG.
Fonds FUOG compte de variation	Mission, spécifique	Gain de cours qui peuvent être utilisés selon les buts du fonds. Sert également à absorber les fluctuations négatives de cours.
Fonds HENTSCH	Mission, sens large	Sert à payer les frais de mission, principalement le traitement des pasteurs. Seuls les intérêts sont utilisables.
Fonds HENTSCH compte de variation	Mission, sens large	Gain de cours qui peuvent être utilisés selon les buts du fonds. Sert également à absorber les fluctuations négatives de cours.
Fonds Degen	Diaconie	Sert pour aider la mission auprès des personnes avec un handicap mental.
Fonds Lullin	Formation	Les revenus servent à la formation ou aux stagiaires. Le capital de départ à préserver est de 400'000 Frs.
Fonds prix Bühler	Formation	Fonds inaliénable en faveur d'écôlières suisses protestantes, intelligentes et studieuses de l'école primaire du Bd James-Fazy, pour leur faciliter des études secondaires. Le capital de départ à préserver est de 2400 Frs.
Fonds prix Colladon	Publication	Legs dont les intérêts sont destinés à décerner un prix tous les 4 ans à le/les auteur(s) de l'ouvrage du Protestantisme le plus remarquable publié ou composé dans les 4 dernières années. Le capital à préserver est de 3000 Frs.
Fonds Rossier	Cathédrale	Fds inaliénable. Revenus destinés à la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre.
Fonds Fauche	Cathédrale	Fds inaliénable. Revenus destinés à la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre.
Fonds prix Joyet	Formation	Fonds dont les intérêts servent à distribuer des prix d'enseignement religieux secondaires. Le capital à préserver est de 1000 Frs.
Fonds Dubois	Diaconie	Fonds aliénable "pour la Fondation d'une maison de ressourcement spirituel et de guérison, destinée à des personnes dans le désarroi pour des raisons de maladie, de deuil, de dépression ou dans d'autres détresses...". Par décision du CC, ce fonds est utilisé pour financer une partie des ressources travaillant aux HUG et à l'espace Pâquis.
Fonds des Aumôneries et activités non culturelles	Aumôneries	Fonds destiné à financer l'activité sociale/diaconale ainsi que les activités et engagements non-culturels de l'Église.
Fonds de Diaconie	Diaconie	Fonds destiné à financer des activités de type diaconales exécutées directement par l'EPG ou à travers la dotation/subvention d'œuvres issues des Églises
Fonds Jeune Ministres & Stagiaires	Relève	Sert à payer l'engagement de stagiaires et jeunes ministres pendant le plan de redressement se terminant en 2020, et à stimuler le plan de relève.
Fonds Eynard	Diaconie	Fonds dont les intérêts sont à répartir aux 5 diaconies. Le capital à préserver est de 30'000 Frs
Fonds Gillet	Diaconie	Fonds inaliénable dont les revenus doivent être partagés entre les pasteurs de la Ville et des Eaux-Vives pour la fourniture de lait à des familles pauvres, en particulier pour les enfants. Le capital de départ est de 100'000. Frs.
Fonds Balsenc	Mission, sens large	Fonds dont la moitié des intérêts sont attribués à la Caisse centrale, le reste étant capitalisé. Le capital de départ à préserver est 8500 Frs
Fonds Fourcy	Mixte	Fonds dont les intérêts, limités à 200 Frs par an, sont répartis 37.5 % pour la Caisse centrale, 37.5 % pour les diaconies, 25% pour la paroisse Plainpalais.
Fonds Redard	Mission, sens large	Fonds inaliénable dont les intérêts vont pour l'Eglise centrale.
Fonds Sautter	Ressources humaines	Fonds dont les intérêts vont pour l'aide momentanée aux pasteurs dans le besoin. En cas d'urgence, le capital peut être touché.
Fonds d'aide aux pasteurs	Ressources humaines	Fonds alimentés par les intérêts du Fds Sautter pour donner une aide momentanée aux pasteurs dans le besoin.
Fonds Bellevue	Immobilier	Fonds destiné à la construction d'un temple ou d'un lieu de réunion (A Bellevue) capital à préserver 5000 Frs.
Fonds de garantie caisse de retraite	Pension	Attribution des versements solidaires et volontaires des retraités, Attributions selon le plan de soutien de l'EPG à la caisse CPEAPG.
Fonds Schorer	Mission, spécifique	Fonds destiné en priorité à l'entretien d'une maison reçue en legs, et à promouvoir un protestantisme libéral, notamment en aidant la mission de la faculté de Théologie.
Fonds de rénovation immo. de rendement	Immobilier	Fds destiné à l'entretien du parc immobilier de rendement. Il est alimenté annuellement par une attribution du résultat obtenu sur l'immobilier de rendement.
Fonds de rénovation immo. de mission	Immobilier	Fds destiné à financer l'entretien du parc immobilier de mission. Il a été alimenté initialement par la conversion d'une réserve pour travaux immobiliers.
Fonds Vie Chère	Ressources humaines	Fonds destiné à distribuer une certaine compensation pour le coût de la vie aux collaborateurs quand le résultat le permet.
Risque pour fluctuation de cours	Finances	Fonds destiné à absorber les fluctuations de cours des portefeuilles de titres relatifs à des "petits" fonds spéciaux dont l'équivalent actif est regroupé sous deux portefeuilles de titres.

Tableaux de variation du capital de l'organisation
Années 2022 et 2021

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2021</i>	<i>Transferts</i>	<i>Apports</i>	<i>31.12.2022</i>
<i>Capital de l'organisation</i>				
Total Capital libre généré	7 398 486		-160 488	7 237 998
Total Capital lié (désigné) généré	1 368 181	-1 185		1 366 996
Total Résultat de l'exercice	-160 488	160 488	2 093 829	2 093 829
Total Capital de l'organisation	8 606 179	159 303	1 933 341	10 698 823

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2020</i>	<i>Transferts</i>	<i>Apports</i>	<i>31.12.2021</i>
<i>Capital de l'organisation</i>				
Total Capital libre généré	7 185 665		212 821	7 398 486
Total Capital lié (désigné) généré	1 369 006	-825		1 368 181
Total Résultat de l'exercice	212 821	-373 309		-160 488
Total Capital de l'organisation	8 767 492	-374 134	212 821	8 606 179



Annexe aux comptes 2022

(01.01.2022-31.12.2022)

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des Swiss GAAP RPC et de la Swiss GAAP RPC 21 ainsi qu'aux dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations (art 957 à 963 b en vigueur le 1^{er} janvier 2013).

Structure juridique et but de l'Eglise Protestante de Genève (EPG)

L'EPG est une association au sens des articles 60 et suivants du code civil. Elle est régie par une constitution et des règlements (dernière version du 3 octobre 2012, révisions partielles en 2018 et 2019 : <https://epg.ch/revision-partielle-de-constitution-reglements-juin-2019/>). Les paroisses sont des entités juridiques séparées, dont les comptes ne sont pas inclus dans la comptabilité de l'EPG.

Son but est le suivant : « L'EPG a pour but de satisfaire aux besoins religieux de la population protestante du canton de Genève, de défendre et de répandre les principes de la Réforme. Elle poursuit l'accomplissement de son œuvre par le concours actif de tous ses membres, par le ministère de ses pasteurs, par l'enseignement religieux, le culte public, les cérémonies religieuses et par tous les moyens appropriés. Elle célèbre les sacrements du baptême et de la sainte Cène. Elle s'associe à la célébration des grands événements de l'histoire du canton et de la Confédération. » (cf article 3 Constitution EPG).

L'organisation en bref

Association	Eglise protestante de Genève
Rue :	Rue Gourgaz 24, Case postale 73, 1211 Genève 8
Téléphone	+41 22 552 42 10
Email	info.epg@protestant.ch
Internet	www.epg.ch
Année de fondation	1536 (Adoption de la Réforme à Genève, le 21 mai 1536)
Nombre de collaborateurs	66 équivalents plein temps, ainsi qu'environ 500 bénévoles
Présidente	Eva Di Fortunato
Membres du Conseil du Consistoire	David Brechet, vice-président Joël Rochat, trésorier Laurence Mottier, modératrice de la Compagnie des pasteurs et des diacres Chris Cook, Présidente de l'Assemblée du consistoire Didier Ostermann Chantal Eberlé-Perret Myriam Sintado Katarina Vollmer
Direction	Stefan Keller, Secrétaire général Emmanuel Rolland, Secrétaire général adjoint de Mission



<p>Champs d'action/ prestations fournies</p>	<p>Durant l'exercice 2022 l'EPG a été présente et disponible pour la population à Genève et ailleurs à travers ses activités culturelles, culturelles et ses œuvres d'entraide :</p> <ul style="list-style-type: none">- Cultes et prières, méditations et études bibliques (paroisses) ;- Musique, culture dans les espaces dédiés à Genève ;- Accompagnement des familles (enfants, adolescents et couples), des personnes handicapées, sourdes et malentendantes, des personnes âgées, des membres de la communauté LGBTI ;- Actes pastoraux (baptême, confirmation, mariage, service funèbre) ;- Catéchisme, formation, spectacles pour enfants, jeux bibliques ;- Personnes en recherche de sens (entretiens, formations, ateliers) ;- Formation universitaire et autres (Faculté de théologie de l'Université de Genève, Atelier œcuménique de théologie - AOT) ;- Aide humanitaire – Œuvres d'entraide protestante (CSP, EPER, DM) ;- Aide aux plus démunis – Dispositif de nuit (nuitées dans les temples) ;- Accompagnement dans les aumôneries : EMS, hôpitaux universitaires, prisons ;- Présence diaconale auprès des plus fragiles ;- Préservation du patrimoine immobilier historique (temples et presbytères).
<p>Liens avec les organisations liées</p>	<p>L'Eglise protestante de Genève est en lien étroit avec les paroisses protestantes réparties en 7 régions. Les paroisses sont des entités juridiquement indépendantes en forte interaction avec l'Eglise protestante. Les pasteurs et diacres qui travaillent dans les paroisses sont rémunérés par l'Eglise protestante.</p> <p>L'Eglise protestante a par ailleurs des liens institutionnels avec de nombreuses organisations religieuses genevoises, suisses et internationales, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS)- La Conférence des Eglises romandes (CER)- La Faculté autonome de théologie à Genève- Le Conseil œcuménique des Eglises- Témoigner ensemble à Genève

Introduction

Le présent boucllement **2022** est établi du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.



Présentation du compte d'exploitation

Certifiés RPC21, les comptes de l'EPG ne nécessitent pas pour autant une présentation par fonction pour être audités. Dès lors, les états financiers de l'EPG présentent des comptes **par nature**.

Le compte de résultat **par nature** fait état d'une vue globale de l'EPG, selon le plan comptable RPC21. Cette présentation fait apparaître un ensemble de résultats intermédiaires. A noter :

- Le résultat net de mission **avant hors Mission et extraordinaires** qui reflète la capacité d'autofinancement des activités de pure mission,
- Le résultat net **avant Extraordinaires** reflétant la capacité d'autofinancement de l'organisation en intégrant les contributions des titres et immobilier de rendement,
- Le résultat **avant Variation des fonds**, soit les dissolutions/attributions de fonds qui inclut les contributions et charges extraordinaires,
- Et le résultat **final**, soit le *Résultat de l'exercice* après les opérations sur fonds.

Nombre d'employés

Evolution du nombre d'employés (nombre d'équivalents plein temps) :

Nombre d'employés	31.12.2022	31.12.2021	Différence
Ministres, Diacres et stagiaires	47.45	43.65	3.80
Laïcs et administratifs	18.70	17.44	1.26
Total	66.15	61.09	5.06

À la suite d'un changement de méthode de calcul, les nombres d'employés pour 2021 en accord avec les chiffres à fin 2022 seraient respectivement de 49.49 et 19.21 soit 68.70 au total.

Les chargés de ministère sont inclus dans la comptabilisation *Ministres, Diacres et stagiaires*. Ces chiffres incluent également les collaborateurs qui sont refacturés à d'autres organismes.



Salaires

Evolution des traitements :

Traitements en Frs	31.12.2022	Budget 2022	Différence	en%
Salaires	7 209 375	7 114 510	94 865	1.3%
Charges sociales	1 259 240	1 574 253	-315 013	-20.0%
Total employés EPG	8 468 616	8 688 763	-220 147	-2.5%
Autres charges de personnel	58 145	107 027	-48 882	-45.7%
Prestation de tiers / temporaires	174 745	111 370	63 375	56.9%
Total charges de personnel	8 701 506	8 907 160	-205 654	-2.3%

Dès 2022, la comptabilisation des salaires administrés à titres fiduciaires pour les divers lieux d'Eglises est présentée en net. Il n'y a donc plus de montant apparent dans les charges de personnel.

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés de manière conservatrice.

- 1) Les revenus des dons sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Eglise. Un don peut être comptabilisé également sous engagement écrit.
- 2) Les legs sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Eglise.
- 3) Les revenus de ventes immobilières sont comptabilisés au moment de la réception des fonds sur les comptes de l'Eglise.

Legs

Les revenus de legs sont comptabilisés dans les revenus de Mission, sauf s'ils sont inaliénables ou s'ils sont non monétaires/peu liquides comme le legs d'une maison. Les legs de grande importance, même liquides, peuvent être comptabilisés en *Extraordinaire*.

En 2022 il y a eu un legs extraordinaire (CHF 970'441). En 2021, le montant des legs extraordinaires (CHF 1'563'691) provenait de deux legs. La totalité de cette somme a été attribuée à des fonds spéciaux dans l'optique de soutenir la Mission.



Principes d'amortissement

Mobilier

1 an : Logiciels.

2 ans : Imprimantes, matériel.

3 ans : Ordinateurs de bureau, mobilier.

5 ans : Serveurs, équivalant à la durée du contrat de maintenance.

Immobilier

5 ans : Entretien parquet, appareils ménagers.

10 ans : Peinture, restauration de l'enduit des murs, installations électriques, installations sanitaires, travaux énergétiques.

15 ans : Remplacement des fenêtres, réfection des façades, réfection de la toiture, mobilier de cuisine.

20 ans : Isolation, travaux de canalisation, remplacement de la chaudière, remplacement du brûleur, revêtement, carrelage.

25 ans : Grands travaux.

66,6 ans : Temples, presbytères, centres paroissiaux et biens immobiliers d'investissement.

Concernant les travaux de rénovation importants, augmentant de manière sensible la valeur du bien, les dépenses pour développer un projet immobilier jusqu'à son autorisation en force sont passées de manière prudente en charges dites de développement. En revanche, les coûts de construction sont comptabilisés comme « travaux en cours » dans l'actif du bilan. A la fin des travaux, la partie des travaux relative à l'entretien courant est passée en charges courantes (impacte le compte de résultat l'année où le projet est terminé) et l'autre partie est activée en augmentation de la valeur de l'immeuble, pour être amortie ensuite à raison de 1.5% par an, dès l'année suivante.

Dès 2021, la valeur au bilan des bâtiments non encore amortis est dépréciée à raison de 1.5% par an.

Au 31.12.2022, les « travaux en cours » activés concernent la rénovation d'un bâtiment à Jussy ainsi que la rénovation partielle de la Maison Mallet. En tout, CHF 1'154'665 ont été activés et seront amortis sur 25 ans.



Evolution des amortissements

Amortissements en Frs	2022	2021	Différence	en%
Valeurs mobilières-titres	0	0	0	0.00%
Immobilier de Mission	82 267	60 214	22 053	36.62%
Immobilier de rendement	320 051	294 382	25 669	8.72%
Informatique & Véhicules	6 950	11 952	-5 002	-41.85%
Total	409 268	366 548	42 720	11.65%

Immobilisations corporelles

Immobilisations	01.01.2022	Reclassements	Entrées	Sorties	Amortissements	31.12.2022
Temples et presbytères, loi 1907	1 295 422				26 473	1 268 949
Temples et centres paroissiaux après loi 1907	2 176 622		2 100 000		55 794	4 220 828
Investissements immobiliers	14 331 745	1 154 665			320 051	15 166 360
Travaux en cours	2 340 978	-1 154 665	3 247 175	-1 500	-	4 431 987
Autres immobilisations corporelles	16 273		4 820		6 950	14 143
Total	20 161 040	-	5 351 995	-1 500	409 268	25 102 267

Revenus sur Fonds inaliénables et affectés

Chaque année, l'EPG rétribue les Fonds qui proviennent de revenus issus de successions. Sur la base des résultats sur titres de 2022, il a été décidé d'allouer un intérêt de 2% sur ces fonds. En 2021, il avait été décidé d'allouer un intérêt de 1%.

Pour améliorer la transparence des comptes et dans l'optique d'appliquer les normes suisses GAAP RPC, l'EPG publie un tableau montrant l'ensemble des divers Fonds et leur fluctuation de valeur pendant l'exercice. Voir le tableau des Variations des Fonds.

Evaluation des titres

Les titres apparaissent au bilan à la valeur du marché au 31.12.2022.

Les prises de valeur en capital des fonds spécifiques (portefeuilles dédiés) sont comptabilisées dans un fonds joint de « variation ».

Pour les fonds non couverts par des portefeuilles spécifiques, les prises de valeur en capital sont comptabilisées dans un fonds « Risque de fluctuation de cours » afin de compenser les éventuelles pertes par une dissolution de ce fonds. Ce fonds couvre les risques de quatre portefeuilles de titres représentant les équivalents « actif ».



Pendant l'exercice 2022, les titres ont enregistré une baisse de CHF 4'149'389 compensée par une utilisation des réserves de fluctuation et des fonds spéciaux (variation). En 2021, les titres avaient enregistré une hausse de CHF 3'003'188 compensée par des attributions aux fonds spéciaux (variation).

Au 31.12.2022, les actifs immobilisés inaliénables contiennent 10'454'173 CHF de liquidités (3'036'490 CHF en 2021) servant à couvrir les engagements futurs de l'EPG, en particulier la finalisation de la construction de deux immeubles de logements.

Les titres en monnaies étrangères ont été réévalués selon les cours de change suivants :

1	EUR	=>	0.9958
1	USD	=>	0.9853
1	GBP	=>	1.1457
1	JPY	=>	0.006833

Les titres qui ne sont pas cotés en bourse (Maison de la Réformation, Salle Centrale de la Madeleine) sont comptabilisés à leur valeur fiscale.

Immobilier de Mission

L'immobilier de Mission comprend les temples et chapelles en activité, les espaces paroissiaux, ainsi que les logements de ministres où un loyer préférentiel est encore appliqué. Les autres logements sont inclus dans l'immobilier de rendement.

L'immobilier de Mission comprend des biens tombant sous la loi d'avant 1907, et d'autres biens non soumis.

Immobilier de rendement

L'immobilier de rendement est comptabilisé sur une période correspondant à l'année calendaire, en rapportant les divers comptes de régies qui bouclent au 31.12., comme les revenus et charges qui ne transitent pas par les régies mais qui sont gérés directement par l'EPG.

L'immobilier de rendement constitue un axe financier stratégique de l'Eglise dans le cadre du soutien à la Mission. Le compte de fonctionnement de l'immobilier de rendement est illustré par un tableau faisant état de l'évolution des états locatifs, des charges (courantes, d'entretien et financières), du résultat opérationnel et du résultat net incluant les frais de développement. Certains biens immobiliers de rendement sont classés et tombent sous la loi d'avant 1907, alors que d'autres subissent moins de contraintes.

Le résultat net (marge nette après attribution à des legs affectés) de l'immobilier de rendement évolue favorablement et croît progressivement depuis plusieurs années.



Ce résultat atteint CHF 1'580'003 en 2022 contre 1'496'974 en 2021. La progression provient d'une part de l'augmentation des revenus bruts de location et d'autre part d'une diminution importante des frais d'études.

Les revenus locatifs continuent de croître en 2022, notamment avec la location de la Grange de Jussy. Afin de soutenir les investissements immobiliers et notamment les futures constructions aux Eaux-Vives et à Jussy, CHF 475'614 ont été provisionnés dans le fond de rénovation immobilier de rendement. Le rendement locatif des futurs biens servira à financer les charges salariales des Ministres et Diacres.

Caisse de prévoyance

Rappel : La CPEAPG est passé d'un système de primauté de prestations à un système de primauté de cotisations au 1^{er} juillet 2013 à fins d'assainissement. L'EPG s'est alors engagée à recapitaliser la caisse, qui souffrait d'un grave déficit de couverture, dans un délai de 5 ans. Dans le cadre de cet assainissement, l'EPG s'est également engagée à soutenir les employés de plus de 50 ans à cette date, au travers d'un plan d'accompagnement visant à réduire la perte de rentes de ces employés.

Au 1^{er} juillet 2018, la dernière étape a été franchie et la Caisse de pension splittée avec un transfert des avoirs de prévoyance professionnelle des employés actifs auprès de la CIEPP ; la Caisse de prévoyance des Eglises et associations protestantes de Genève (CPEAG) conservant la part des rentiers et la gestion y relative.

L'assainissement complet de la CPEAPG a été effectué sur l'exercice 2019 et l'investissement des fonds de la garantie en faveur de la CPEAPG en portefeuille a débuté en été 2019.

Au 31.12.2022 nous avons attribué CHF 486'869 au fonds de garantie de la caisse de retraite.

Au 31.12.2022, un appel à la garantie de CHF 300'000 a été émis pour le 30.06.2023.

Provisions

L'évolution des provisions est la suivante :

Provisions en Frs	31.12.2022	31.12.2021	Différence	en%
Total à court terme	402 248	463 178	-60 930	-13.15%
Restructuration caisse de retraite	1 997 402	1 997 402	0	0.00%
Total Provisions à long terme	1 997 402	1 997 402	0	0.00%

La diminution des provisions à court terme résulte principalement de la réévaluation du risque juridique.



La provision *Restructuration caisse de retraite* reste inchangée et couvre uniquement les risques liés à la garantie signée par l'EPG.

Comptes extraordinaires

Le total des produits exceptionnels s'élève au 31.12.2022 à CHF 3'971'370 (constitué principalement du résultat de la dissolution de la paroisse de Lancy Grand-Sud pour CHF 2'659'251 et d'un leg exceptionnel de CHF 970'441, la subvention pour les aumôneries et activités non culturelles d'une généreuse fondation étant dès maintenant intégrée aux revenus des dons).

En comparaison, les comptes exceptionnels au 31.12.2021 présentaient un résultat de CHF 2'903'191 (constitué principalement de la subvention d'une généreuse fondation pour CHF 1'350'000, d'un legs exceptionnel de CHF 1'563'691 et de charges nettes hors période de CHF 35'959).

Nantissement

Au 31.12.2022, il existe un nantissement de CHF 2'000'000 sur un portefeuille.

Créances

Au 31.12.2022, le total net des créances s'élève à CHF 291'951.
Au 31.12.2021, le total net des créances s'élevaient à CHF 69'930.

Le risque du croire s'élève au 31.12.2022 à CHF 17'173 et s'élevait à CHF 21'905 au 31.12.2021. L'évolution favorable est due au paiement de certaines charges refacturées.

Capital

La comptabilisation du résultat de l'exercice 2022 au capital libre de l'EPG aura pour impact d'augmenter le capital de l'organisation à CHF 10'698'823.

Les événements importants :

A noter en 2022 le départ de Madame Eléonore Gonnet, Secrétaire générale adjointe chargée de gestion et la nomination de deux responsables de services, Monsieur Michel Nunes pour l'immobilier et Monsieur Didier Neuvecelle pour la finance.

Par ailleurs, conformément au projet de nouvelle gouvernance, la Constitution et les règlements ont été adaptés.

Enfin, le chantier de rénovation majeure du temple de la Fusterie a commencé. Il devrait s'étendre jusqu'en 2026.